

L'Escholier

Rédaction et administration :
CASIER POSTAL 1646

Téléphone : MAIN 7460

GAZETTE DU QUARTIER LATIN

Rédigée en collaboration

PARAIT TOUS LES VENDREDIS

Quatre pages : - - 5 sous

Abonnement : - 1.25 sous

VOLONTARIAT vs PROHIBITION

L'aurait-on cru, il y a des professeurs à Laval qui s'intéressent à notre journal. Je dis "des professeurs", du moins sommes-nous absolument sûrs qu'il y en a au moins un, et je n'en veux pour preuve que l'article de M. le juge Lafontaine, paru dans la dernière livraison.

Mais là n'est pas mon sujet, et je dois me borner à répondre à cet article, qui ne m'a pas convaincu. En effet, je persiste à croire qu'on n'entrave pas la liberté en s'opposant à l'enrôlement.

Le premier argument que nous apporte M. le juge est le dévouement que manifestent les soldats canadiens pour la cause "du droit, de la justice, de la liberté démocratique, de la civilisation même."

Certes, le dévouement est admirable, mais il faut d'abord qu'il soit bien placé. Avant de se dévouer à la patrie des autres, je considère qu'il serait bien plus beau de défendre "le droit, la justice etc..." dans notre propre pays.

Et puis, est-ce du dévouement bien entendu que de précipiter son pays "dans le gouffre du militarisme", que de l'acculer à la ruine économique et à la misère? Je comprendrais un dévouement qui voudrait aider la France et l'Angleterre dans la mesure de nos capacités et de nos ressources; mais pousser le Canada, notre seule patrie, à la banqueroute pour sauver l'Angleterre ou tout autre pays, je considère que ce n'est plus du dévouement, mais un excès de dévouement qui devient presque une trahison envers son pays.

Ce n'est pas tout. "Il n'y a pas de liberté du mal — c'est la licence — il n'y a de liberté que pour le bien", dites-vous. Mais on nous a chanté sur tous les tons pendant cette guerre que le militarisme est un mal. Est-ce pour l'Allemagne seule? et le fait de l'introduire en Canada le change-t-il en bien? Ce serait peu logique.

On peut donc, sans entraver la liberté de qui que ce soit, le combattre; et le meilleur moyen, c'est de s'opposer à l'enrôlement à outrance et de supprimer toutes les petites organisations militaristes.

Je termine, M. le juge. Mais avant permettez-moi de relever une de vos citations que j'aime beaucoup. Vous écrivez : "La Déclaration des droits de l'homme définit la liberté: "le droit de faire tout ce qui ne nuit pas aux autres."

Mais, celui qui s'enrôle ne nuit-il pas aux autres en leur occasionnant une augmentation d'impôt et une diminution de main-d'œuvre dans l'industrie, l'agriculture ou ailleurs? Et puis, sur cette question d'impôt, dans un pays démocratique comme le nôtre, le contribuable a droit à ce qu'on dépense l'argent, qu'il verse au fisc, d'une manière qui lui convienne, et de s'opposer à un mode de dépense contraire à ses convictions.

Je crois donc, pour tous ces raisons, qu'on ne froisse pas plus la liberté de chacun en s'opposant à l'enrôlement qu'en prêchant pour la prohibition de l'alcool.

Dans l'un et l'autre cas, c'est un mal que nous combattons.

PRMUS II.

UN FOYER

Mon ami Eusébe est dans un grand embarras. Sa logeuse vient de l'avertir qu'elle quitte la maison, et que, par conséquent, s'il ne veut pas coucher à la belle étoile, il ferait mieux d'aller chercher une chambre ailleurs.

En l'aidant de ma corpulence à boucler sa malle, j'ai le plaisir d'entendre les confidences de mon confrère, confidences qui me rappellent ces lamentations de Semaine Sainte, qui m'endormirent si souvent, jadis, au collège. "Ah! me dit-il, j'en ai assez. C'est la troisième fois, cette année, que je suis obligé de recommencer ce déménagement. Cette vie de juif errant m'assomme... Ce serait si bon d'avoir à la ville un foyer stable, de pouvoir se croire un peu chez soi..."

Oui, ce serait bon. Combien d'autres l'ont prononcé ce petit bout de phrase, qui résume, à lui seul, bien des souffrances secrètes, bien des illusions perdues...!

Le jeune homme de la campagne vient étudier à Montréal. Il arrive, l'esprit débordant de rêves accumulés pendant huit ans de collège, le cœur rempli d'espoir et de jeunesse. Enfin, il va la connaître, cette vie universitaire! Les premiers jours, c'est une agréable griserie tout ce mouvement de la ville, tout ce coudolement de confrères inconnus. Il se dit : "Je suis nouveau. Ils ne me connaissent pas. Bientôt nous serons amis."

Mais les jours, les semaines passent sans amener de changement. Tous ces gens viennent au cours et disparaissent ensuite. Aucun ne semble s'occuper de lui... Alors, après une longue attente de l'ami souhaité, le nouvel étudiant, par un dimanche pluvieux d'automne, s'aperçoit qu'il est et restera seul. Et devant l'immense de ses espérances, il gémit, écoré : "Ce n'est que cela!"

Le papier des murs de sa chambre est jauni, les habitants de cette maison sont des indifférents. Eh bien! allons dehors, allons respirer, allons nous amuser. Les sourires sont nombreux, les écus sonnent au fond de sa poche. Plus tard, les sages diront avec un air sévère : "Ce jeune homme a succombé à ses passions". Quelle erreur! La solitude l'aura vaincu.

Cette histoire banale est si vraie, qu'on s'étonne que les autorités de l'Université ne s'efforcent pas plus pour empêcher qu'elle se répète chaque année. Il serait si facile de créer un Foyer pour les étudiants comme il en existe pour les jeunes filles. Notre "Maison" actuelle avec son corridor sombre et ses salles mal aérées est loin d'être attrayante. Et puis, souvent, sans qu'on sache pourquoi, elle est fermée. Encore dernièrement, pendant la Semaine Sainte, nous n'avons pu y entrer le jeudi, le vendredi et le samedi.

Mais, laissons celle-là de côté; ce qui nous occupe présentement c'est l'utilité d'avoir, pour les étudiants, une maison où ils pourraient louer des chambres à un prix raisonnable. Ce serait leur "chez-soi", leur "home". Là, par un voisinage constant, de solides et bonnes amitiés naîtraient, comme nous en avons tant besoin à 20 ans.

J'ai applaudi, comme les autres, à l'ouverture des cours, cette année, les exhortations de MM. nos professeurs. Mais s'ils ont vraiment à cœur notre santé physique et morale, ainsi qu'ils le disent, ils ajouteront l'an prochain les actes aux paroles.

Cette création s'impose; nous en sentons le besoin chaque jour, nous, les étudiants. Il ne s'agit pas ici de réforme

révolutionnaire, mais de protection nécessaire et urgente. D'ailleurs les professeurs du McGill ont déjà prêché l'exemple.

PIERRE BENJAMIN.

LES NOTRES

Ce n'est pas sans une profonde inquiétude que nous voyons à nouveau menacé non seulement notre idéal, mais toutes nos aspirations, toute notre vie française. Le parlement de Toronto vient d'autoriser le conseil des ministres à nommer une seconde commission gouvernementale, et refuse à la commission des Ecoles Séparées d'Ottawa le pouvoir de recourir contre l'ancienne commission pour recouvrer les fonds dépensés injustement.

Libre à ceux qui veulent croire malgré tout qu'un jour ou l'autre on aura égard à nos droits, de dire ce qu'ils voudront. Nous soumettons humblement que si durant cette phase aiguë de la grande guerre pour la justice et le droit des minorités, un gouvernement, au risque d'ameuter les citoyens les uns contre les autres, poursuit de sa haine une race jusqu'à contredire un jugement rendu par le plus haut tribunal de l'Empire, l'heure est des plus sombres, et les événements nous forcent à rompre le silence. Une victime poignardée dans un temple doit-elle rester muette par respect pour le saint lieu?

Nous ne sommes pas de ceux qui vont prophétisant que notre existence ethnique doit être de courte durée dans ce pays, peut-être parce que dans l'ardeur de notre jeunesse, nous "voulons" lutter, peut-être parce que nous n'avons aucune attache de parti politique; peut-être parce que nous n'avons aucun capital à sauvegarder. Un seul bien nous reste en propre — notre langue et notre foi; plus nous laissons nos adversaires prendre de l'avance dans leur organisation, contre lui, plus il nous faudra, en fait de compte, taper un rude coup et user d'énergie. Que ne déployons-nous plutôt chaque jour une "énergique modération"?

Nous nous préparons certes dans le silence de nos cabinets de travail; mais il ne suffit pas. Il convient croyons-nous, de nous organiser "secrètement" pour la lutte qu'on nous impose, comme le font de toute nécessité ceux qui sont d'un accord vraiment admirable lorsqu'il s'agit de persécution française. Il ne fut jamais de bonne tactique de discuter des moyens de défense aux oreilles de l'adversaire; et il est en plus certaines gens qu'il faut prendre par surprise et, au besoin, décourager par les circonstances.

x x x

L'Œuvre des Etudiants de Sudbury (dont M. Philippe Landry est le président honoraire, et M. le docteur Hurtubise, président actif) lance un deuxième appel à la générosité des Canadiens-français. Grâce au petit Fonds Patriotique qu'elle a recueilli l'an dernier, quatre élèves, qui sans ce secours auraient été forcés d'abandonner le cours classique, ont pu continuer leurs études. Nous qui sommes à même de juger de l'efficacité de l'enseignement secondaire pour former des hommes de profession, des journalistes, des prêtres dont les nôtres ont tant besoin, là-bas, ne devrions pas ménager notre encouragement à l'œuvre. Il n'est pas toujours facile à des étudiants de contribuer en espèces sonnantes; mais qui de nous refusera de se dessaisir des vieux classiques dont il n'a que faire, et qui peuvent être d'un si grand secours à nos frères? Adresser

Epigramme.

à Jean Chauvin

De tout mon article, seule, la "queue"
[L'attire,
A l'allonger dessus, en chauvin maladroît,
Ne l'aperçois-tu pas, qu'on pourrait
[Bien te dire:
"Es-tu Vétérinaire ou Etudiant-en-Droit?"

J. ALBERT SAVIGNAC.

Avril, 16, 1917.

tout envoi au docteur Hurtubise, à Sudbury.

x x x

Très digne d'encouragement est aussi l'œuvre de piété filiale qu'ont entreprise les citoyens de Grand-Pré. Une compagnie de chemin de fer, désireuse de faire de Grand-Pré un endroit fréquenté, a offert aux Acadiens de racheter le terrain où s'élevait cette église historique et d'y construire un monument commémoratif. L'offre a été acceptée, et un comité vient de se constituer, qui fait appel aux Acadiens; mais il recevra avec reconnaissance les dons de ceux qui désirent leur aider à perpétuer le souvenir "du grand dérangement". Adresser toute souscription à M. J.-A. Doucet, L'Assomption Mutuelle, Monton, N. B.

Il suffit de nous rappeler les insultes dont nos frères acadiens ont été accablés lors de la collecte publique en faveur de leur 165e bataillon d'outre-mer pour être persuadés que nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes pour mener à bien cette entreprise; et personne, par ailleurs, ne devrait laisser passer l'occasion de payer le modeste hommage de ses sympathies aux martyrs qui furent lâchement enfermés dans leur église paroissiale en 1775, puis embarqués par les Anglais "pour l'éternel exil".

L'VEILLE.

GUSTAVE CHAUVIN

Notre camarade Gustave Chauvin a dû abandonner définitivement la direction de l'"Escholier" pour raison de santé.

Le nom des Chauvin est tellement lié à l'âme de l'"Escholier", que ce n'est pas sans une certaine émotion que nous enregistrons ce nouveau départ. Il sied particulièrement à ceux qui ont partagé leurs travaux et marché dans leurs traces de rendre hommage au désintéressement qui les a fait agir et à dire qu'ils ont bien mérité de l'Université et des étudiants.

M. ANTONIO PERRAULT

Nous avons appris avec plaisir l'insigne distinction dont vient d'être l'objet M. le secrétaire de la Faculté de Droit par son admission à la Société Royale. C'est avec orgueil que nous notons cette nouvelle marque de considération à l'égard d'un de nos professeurs, et nous souhaitons que la Société Royale continue d'honorer les distingués professeurs de Laval à leur juste mérite.